



ACANTHE DEVELOPPEMENT

Acanthe Développement

DIVIDENDES 2010

---

Paris, le 28 Avril 2011

A la suite des nombreuses questions posées par les actionnaires, la Société précise les éléments suivants :

Le dividende d'un montant exceptionnel versé en 2011 résulte de la restructuration réalisée fin 2009 qui a généré des plus values d'apport qui sont traitées dans le cadre du régime SIIC comme s'il s'agissait de plus values de vente avec une contrepartie monétaire.

En application du régime SIIC, une redistribution de ces plus values doit être effectuée aux actionnaires.

Cette distribution générera une réduction de l'actif net réévalué par action.

Le dividende 2010 de 1,07 € par action sera payable en numéraire à hauteur de 0,14 € par action courant mai 2011, le solde, soit 0,93 € par action sera distribuable après l'Assemblée Générale Annuelle qui se prononcera sur la résolution relative à la possibilité d'opter pour le paiement de celui-ci en actions de la Société Acanthe Développement.

Acanthe Développement, foncière cotée au compartiment C d'Euronext Paris, fait partie de l'indice IEIF Foncières et de l'indice SBF 250. La société est présidée et dirigée par Monsieur Alain Duménil.

Code ISIN : FR0000064602

Pour plus d'informations sur le Groupe, [www.acanthedeveloppement.fr](http://www.acanthedeveloppement.fr)